



Préverenges, le 1<sup>er</sup> novembre 2019

**CONSEIL  
COMMUNAL  
DE  
PREVERENGES**

**DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL  
Séance du 31 octobre 2019**

---

En vertu de la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques et selon l'article 107 (LEDP), les électeurs et électrices de la commune de Préverenges sont informés que le Conseil communal, lors de sa séance du 31 octobre 2019, a décidé :

**3/19 Demande de crédit pour le réaménagement de la Place de jeux du Rionzi**  
d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 143'241.- pour le réaménagement de la place de jeux du Rionzi, ainsi que son mode de financement.

Les électeurs peuvent consulter les textes de ces décisions au greffe municipal et y déposer, aux conditions des articles 107 ss LEDP, une demande de référendum dans les dix jours.

En outre, le Conseil a assermenté :  
**MM. S. Balzarini et A. Nguyen**

Elu :  
**M. S. Boschetti** comme suppléant délégué de la PRM

Et a enregistré le dépôt des préavis suivants :

**5/19 Budget 2020**  
Ce préavis est renvoyé à la commission des finances

**6/19 Demande de crédit pour la création de l'UAPE « Les Optimistes »**

Commission : Mme M.-C. Matamby-Rey, MM S. Boschetti, P. Delaloye, Ph. Gloor, et V. Roberto

**7/19 Demande de crédit pour le remplacement du camion (BU200) du service des espaces verts et de la voirie**

Commission : MM M. Badoux, J. Chomette, C. Morier-Genoud, C. Riccio et S. Simon

**Prochaine séance : le 5 décembre 2019 à 20 h à l'Aula**

Le Président

La Secrétaire

Jérôme Scherer

Claude de Titta

